



“Et vivre, c'est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l'Oise
DDFiP de l'Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex

permanence le lundi

Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68

mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Déclaration liminaire **F.O.-DGFIP 60**

CTL du 4 novembre 2013

Monsieur le Président,

commençons par rappeler ici les propos de Bernard NICOLAIEFF, rapporteur en chef de la Démarche Stratégique, qui indiquait dans son « mémo d'étape » du 25 février 2013 : « *La contrainte, tant en emplois qu'en moyens budgétaires, sera affichée dans le projet en référence à la loi de programmation des finances publiques comme une donnée majeure de contexte. Elle implique des efforts particuliers et exemplaires de la part de la DGFIP, afin de réduire ses dépenses, de susciter des économies, d'adapter ses modes de fonctionnement et ses méthodes de travail.* »

Toutes les économies drastiques imposées à vos services n'auront à l'évidence pas suffi.

Votre deuxième réserve de 3% non plus.

La DDFiP de l'Oise est au bord de la cessation de paiement, comme l'atteste votre décision d'inactiver les cartes d'achat des gestionnaires de site et des trésoriers jusqu'au 7 janvier 2014 !

FO s'interroge sur la manière dont vous ferez face aux dépenses urgentes ou indispensables à la bonne marche des services (frais de déplacement, réparation de photocopieurs, réparation d'installations téléphoniques, dépenses imprévues, ampoules, petite plomberie urgente...).

Oui, la ronflante Démarche Stratégique est en marche. Il s'agit tout simplement d'en demander toujours plus en allouant toujours moins de moyens, tout en faisant en sorte que la cocotte minute qu'est désormais la DGFIP n'explose pas.

Mais en 2014 la pression augmentera encore : moins de budget, moins d'emplois, moins de promotions, plus de restructurations, moins de pouvoir d'achat, moins de possibilités de mutation, plus du tout de garantie de pouvoir revenir dans son département d'origine en cas de promotion de C en B (par concours interne ou liste d'aptitude).

Pour **FO**, ce « **droit au retour** » est un facteur d'égalité géographique entre les candidats et une indispensable perspective d'évolution de carrière pour les chargés de famille. Comme les 2 jours comptables en moyenne par an, c'est la perte d'un acquis pour l'ex-CP et un progrès non obtenu pour l'ex-DSF.

Autre facteur d'inégalité, l'harmonisation indemnitaire par le haut qui doit être finalisée et qui est tant attendue par les personnels. « *A travail égal, salaire égal* ». A la DGFIP aujourd'hui trop de collègues font le même travail mais n'ont pas la même paye, voire le même grade, ou bien ne bénéficient pas des mêmes remboursements de leurs frais de déplacement.

Ces mesures de justice sont indispensables et urgentes.

Les élus **FO** au CTL de l'Oise